

Annexe A – Priorités annuelles d'intervention 2021-2022

Dans le cadre de l'entente relative au Fonds régions et ruralité, la MRC des Pays-d'en-Haut doit déterminer ses priorités annuelles d'intervention. Ces éléments serviront de base pour la priorisation des initiatives et des projets soutenus par la MRC à même ce fonds.

La prise en compte des différentes planification stratégiques d'un territoire et de leurs plans d'actions vise à assurer une meilleure cohérence et une complémentarité avec les orientations, les actions et les activités liées au Fonds régions et ruralités. Ainsi, une initiative qui ne cadre pas directement avec la liste des priorités énoncées ci-dessous, mais qui répond à une ou des orientations issues de l'une des planifications stratégiques de la MRC pourrait se voir être admissible au fonds.

Voici la liste des documents de planification stratégique prise en compte pour l'adoption de la première version en 2020-2021 :

- [Plan de développement économique et territorial 2020-2022 \(PDET\)](#)
- [Politique des Familles et des Aînés 2020-2024 Au cœur de nos communautés](#)
- [Politique de protection et d'accès aux sentiers](#)
- [Politique culturelle](#)
- [Déclaration jeunesse des Pays-d'en-Haut](#)

Lors de la réadoption des priorités pour 2021-2022, après consultation ciblée de certains acteurs clefs, quelques ajustements ont été inclus pour prendre en considération différents impacts – sur notre territoire, notre population, les organismes la desservant, nos municipalités et les infrastructures qui s'y trouvent – découlant de la pandémie de la COVID-19 ou de la pénurie de main-d'oeuvre. Les impacts des deux phénomènes variant grandement au fil des mois, en interactions avec le profil démographique et socioéconomique du territoire, au-delà de repriorisations détaillées, c'est à une prise en compte de la situation générale, au mieux de notre compréhension de la situation, que les événements nous invitent.

Environnement et Aménagement du territoire

	Priorités de financement	Secteurs d'activité	Sources et références
1	Développer et favoriser les accès publics et sécuritaires aux lacs et aux terres publiques pour les résidents de la MRC et les villégiateurs.	Développement des communautés Aménagement du territoire Tourisme	FDT Politique des Familles et des Aînés Politique de protection et d'accès aux sentiers
2	Déployer et pérenniser les sentiers récréatifs sur terres publiques et privées en concordance avec la politique de protection et d'accès aux sentiers de la MRC.	Développement des communautés Aménagement du territoire Tourisme	PDET Politique de protection et d'accès aux sentiers
3	Soutenir, planifier et contribuer à l'aménagement des voies cyclables et piétonnières en milieu urbain et des liens intermunicipaux en complémentarité avec le cocktail de transport actif et alternatif sur le territoire.	Loisirs et sports Saines habitudes de vie Développement des communautés	FDT Politique de protection et d'accès aux sentiers
4	Soutenir l'implantation de diverses formules d'habitations abordables sur le territoire : - Identifier des zones appropriées pour le développement et l'accès à la propriété à prix modiques; - Mettre en place une politique d'habitation abordable;	Familles Aînés Habitation	FDT PDET Politique des Familles et des Aînés
5	Assurer un accès actif et sécuritaire aux parcs de proximité pour les familles, les aînés et personnes à mobilité réduite.	Saines habitudes de vie Accessibilité universelle Familles Aînés	Politique des Familles et des Aînés
6	Appuyer le transport collectif intermunicipal ainsi que toute autre initiative bonifiant l'offre de service actuelle ou faisant sa promotion.	Transport Familles Développement des communautés	FDT
7	Réaliser des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.	Environnement et développement durable	FDT Déclaration jeunesse
8	Améliorer la qualité de l'eau et diminuer les contaminants vers les lacs et les cours d'eau.	Ressources naturelles Environnement et développement durable	FDT
9	Mettre en place des services visant à réduire et à traiter de façon optimale chacune des catégories des matières résiduelles.	Environnement et développement durable	FDT Déclaration jeunesse
10	Identifier, protéger et valoriser le patrimoine (notamment paysager, bâti, immatériel). Favoriser la réutilisation des bâtiments à caractère patrimonial.	Tourisme Culture et patrimoine Développement durable	FDT Politique culturelle

Développement social et communautaire

	Priorités de financement	Secteurs d'activité	Sources et références
1	Créer et soutenir la consolidation des infrastructures physiques récréatives et de plein air ainsi que des environnements et places publiques inclusifs, favorables aux saines habitudes de vie et à la reproduction du tissu communautaire.	Jeunes Familles Aînés Accessibilité universelle	FDT Politique des Familles et des Aînés Déclaration jeunesse Politique de protection et d'accès aux sentiers
2	Accroître les services à la population et les rendre accessible à l'ensemble des citoyen.nes, notamment : services de garde, soins de santé physique et mentale, incluant la prévention, soutien à domicile et Internet haute vitesse.	Services de proximité Familles	FDT Politique des Familles et des Aînés
3	Appuyer les initiatives visant à améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens aînés.	Aînés	FDT
4	Soutenir les projets visant la sécurité alimentaire, la saine alimentation et l'approvisionnement de proximité.	Services de proximité Saines habitudes de vie	Politique des Familles et des Aînés
5	Soutenir les initiatives et les actions en faveur de la réussite éducative.	Jeunes Éducation	FDT
6	Valoriser les efforts de développement communautaire et soutenir les organismes afin de diminuer leur vulnérabilité.	Services de proximité Santé et services sociaux	FDT

Développement culturel

**Admissibilité des projets dont les priorités visent la Culture : Le territoire des municipalités partenaires du développement culturel régional de la MRC des Pays-d'en-Haut, soit les municipalités suivantes : Estérel, Lac-des-Seize-Îles, Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Sauveur et Wentworth-Nord. S'est exclue du programme, la Ville de Sainte-Adèle.*

	Priorités de financement	Secteurs d'activité	Sources et références
1	Encourager les initiatives d'infrastructures culturelles locales et supra locales répondant aux besoins de la population.	Culture Développement des communautés	FDT Politique culturelle
2	Soutenir les projets émanant du milieu culturel du territoire, notamment en tourisme culturel.	Culture Tourisme	FDT Politique culturelle
3	Doter le territoire de lieux de diffusion culturelle et d'outils d'information culturelle adéquats.	Culture	Politique culturelle
4	Stimuler la participation de la population à la vie culturelle des Pays-d'en-Haut.	Culture Développement des communautés	Politique culturelle

Développement économique et territorial

	Priorités de financement	Secteurs d'activité	Sources et références
1	Soutenir les mesures et projets favorisant la disponibilité et la rétention de la main-d'œuvre, au bénéfice des entreprises et différentes organisations sur le territoire.	Développement économique et territorial Main d'œuvre	PDET
2	Accroître le soutien technique et financier touchant l'innovation, l'amélioration des procédés, ainsi que l'expansion des entreprises déjà présentes sur le territoire et des entreprises immigrantes.	Développement économique et territorial	PDET
3	Intervenir activement dans les secteurs économiques en émergence sur notre territoire et les entreprises innovantes pour diversifier davantage les secteurs d'emploi de la MRC (exemple, économies vertes), assurant ainsi un maillage, une meilleure adéquation entre les compétences des travailleurs.euses résidant dans la MRC et les emplois disponibles sur le territoire.	Développement économique et territorial Main d'œuvre	FDI PDET
4	Encourager les initiatives visant à créer ou maintenir des services de proximité publics et privés, et ce, plus spécifiquement dans les municipalités éloignées des axes routiers principaux (15 et 117).	Développement des communautés Services de proximité Développement économique et territorial	FDI
5	Développer une stratégie de développement de l'offre et de la promotion du tourisme et en soutenir les différentes initiatives (exemple, tourisme intérieur)	Tourisme	FDI
6	Positionner la MRC comme destination touristique de plein air.	Tourisme et Développement économique	FDI
7	Accompagner les entreprises du territoire dans développement, la mise en place ou l'optimisation de projets liés au virage numérique.		

Gouvernance et Information à la population

	Priorités de financement	Secteurs d'activité	Sources et références
1	Développer des outils de communication efficaces pour diffuser de l'information à la population.	Information et communication	FDI
2	Entreprendre une campagne de positionnement ou compléter l'image de marque d'une organisation dans une optique d'identités territoriale et organisationnelle, afin de développer le sentiment de fierté et d'appartenance de la population.	Accueil et intégration de nouvelles populations Développement économique et territorial	FDI PDET
3	Susciter l'émergence de projets intersectoriels avec les partenaires du territoire.	Services de proximité Développement économique et territorial Développement des communautés	FDI PDET
4	Comme MRC, se positionner comme leader proactif dans la prise en charge de projets régionaux structurants, faisant l'objet d'ententes intersectorielles ou interMRC.		

La MRC se réserve le droit de soutenir financièrement des projets ou initiatives qui ne cadrent pas directement dans ces priorités, si jugés essentiels au développement territorial.